

Doc. 14 / 45022

Monsieur LABORIE André
N° 2 rue de la Forge
« Transfert courrier »
31650 Saint Orens
Mail : laboriandr@yahoo.fr
<http://www.lamafiajudiciaire.org>
Tél : 06-14-29-21-74
Tél : 06-16-15-23-45

Le 10 novembre 2013

PS : « Actuellement le courrier est transféré poste restante suite à la violation du domicile en date du 27 mars 2008 » domicile actuellement occupé par un tiers (Monsieur TEULE Laurent et autres sans droit ni titre régulier).



Monsieur, Madame,
Conservateur des hypothèques,
34 rue des lois,
31066 Toulouse.

FAX : 05-61-21-01-37. / FAX : 05-61-10-68-55.

Monsieur, Madame.

Afin de prévenir d'une nouvelle escroquerie, abus de confiance, je vous prie de trouver ci-joint une demande de publication d'un procès-verbal d'enregistrement d'une inscription de faux d'un acte notarié du 5 juin 2013 et concernant le fichier immobilier ou notre propriété est toujours établie et inscrite.

Que ce procès-verbal a été rédigé par officier Public au T.G.I de Toulouse conformément à la loi.

Que ce procès-verbal et pièces a été dénoncés à chacune des parties.

- Dénoncé sur le fondement de l'article 303 du cpc valant faux en principal à Monsieur le **Procureur de la république au T.G.I de Toulouse.**
- Dénoncé à Maître MALBOSC DAGOT. « *Notaires* ».
- Dénoncé à Maître CHARRAS. « *Notaire* ».
- Dénoncé à Monsieur TEULE Laurent. « *vendeur* ».
- Dénoncé à Monsieur REVENU et Madame HABOUT. « *l'acheteur* »

Que sur le fondement de l'article 1319 du code civil, cet acte du 5 juin 2013 n'a plus de valeur probante, de valeur authentique.

Que le délit de faux en écritures publiques est consommé. « *soit la flagrance même* » il n'y a pas lieu de demander aux parties s'ils entendent s'en prévaloir.

Je vous informe qu'une procédure judiciaire est engagée pour ces faits très graves dont les auteurs et complices sont poursuivis devant le doyen des juges d'instruction. « *Que l'action publique a été mise en mouvement.* »

- *Que ces faits sont réprimés par l'article 441-4 du code pénal et suivant.*

Je vous demande donc votre intervention immédiate à publier cet acte d'inscription de faux intellectuel enregistré au T.G.I de Toulouse en date du 30 octobre 2013 et contre l'acte du 5 juin 2013 et annexes.

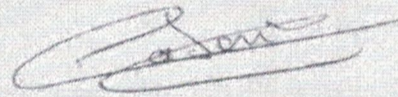
Je vous informe par la présente, je vous remets copie des différentes saisines de Monsieur le Ministre Pierre MOSCOVICI

Du 2 mai 2013 ; du 18 septembre 2013 ; du 3 octobre 2013 ; du 18 octobre 2013.

- En cas de difficultés, je vous prie de bien vouloir me contacter par tél ci-dessus ou mail.

Dans cette attente, je vous prie de croire Monsieur, Madame, l'expression de ma parfaite considération.

Monsieur LABORIE André.



Pièces jointes :

Références cadastrale de notre propriété située au N° 2 rue de la forge 31650 Saint Orens.

La formule « **CERFA** » de publication du dit acte remplie.

- Procès-verbal d'inscription de faux de l'acte notarié du 5 juin 2013.
- Dénonces faites par huissiers de justices.

Soit toutes les pièces de l'inscription de faux en écritures publiques contre l'acte du 5 juin 2013 et sa motivation juridique.

Saisines :

- Du 2 mai 2013 ; du 18 septembre 2013 ; du 3 octobre 2013 ; du 18 octobre 2013.

Ci-joint une décision du 24 septembre 2012 d'expulsion de Monsieur TEULE Laurent qui était exécutoire avant la publication par Monsieur le conservateur des hypothèques de l'acte notarié du 5 juin 2013.



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Direction des Services administratifs
du Cabinet

Pôle de Sécurité Intérieurs

Affaire suivie par : JM.PAYART
Téléphone : 05.34.45.36.34.
Télécopie : 05.34.45.37.38.
Courriel : jean-michel.payart
@haute-garonne.gouv.fr

n° d'identification : 04 - sécurité intérieurs - ordre public - ordre public 14
sept 2012 09 - septembre laurent teulle - 2 rue de la forge à saint-orens g
no.010

Toulouse, le 24 septembre 2012

Le Préfet de la Haute-Garonne

à

Monsieur le Colonel commandant le
groupement de gendarmerie
de la Haute-Garonne

Objet: concours de la force publique

Par acte en date du 21 septembre 2012, la SCP FERRAN, huissiers de justice dont le siège social est au 18 rue Tripière à Toulouse, a requis le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion de monsieur Laurent TEULLE, gérant de la SCI RSBLT, d'un immeuble situé 2 rue de la Forge à Saint Orens (31650).

Cette demande est présentée en vertu d'un acte de propriété au profit de monsieur LABORIE figurant au cadastre de la commune de Saint Orens, établi le 10 février 1982 par maître DAGOT, notaire à Toulouse.

Je vous autorise à assister l'huissier poursuivant pour cette opération à compter de ce jour.

Pour le Préfet,
Le sous-préfet, Directeur de cabinet

Maurice BARATE



Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

Préfecture

Direction des Services administratifs
du Cabinet

Pôle de Sécurité Intérieure

Toulouse, le 24 septembre 2012

Affaire suivie par : J.M.PAYART
Téléphone : 05.34.45.36.34.
Télécopie : 05.34.45.37.38.
Courriel : jean-michel.payart
@haute-garonne.gouv.fr

Maître,

Par acte en date du 21 septembre 2012, vous avez requis le concours de la force publique pour procéder à l'expulsion de monsieur Laurent TEULLE, gérant de la SCI RSBLT, d'un immeuble situé 2 rue de la Forge à Saint Orens (31650).

Cette demande est présentée en vertu d'un acte de propriété au profit de monsieur LABORIE figurant au cadastre de la commune de Saint Orens, établi le 10 février 1982 par maître DAGOT, notaire à Toulouse.

J'ai l'honneur de vous faire connaître que j'ai décidé de vous prêter main forte pour cette opération à compter de ce jour.

Je vous prie d'agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,
Le sous-préfet, Directeur de cabinet

Maurice BARATE

SCP FERRAN
Huissiers de Justice
18, rue Tripière
31000 TOULOUSE

*Douk
Laborie*

Formule de publication

(pour l'établissement d'expéditions, copies, extraits d'actes ou décisions judiciaires à publier)

SERVICE DE LA PUBLICITE FONCIERE TOULOUSE 3 13 NOV. 2013 ARRIVÉE	BUREAU DES HYPOTHEQUES	DÉPÔT	DATE
			VOL N°
TAXES :			
SALAIRES :			
TOTAL			

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE TOULOUSE
2 allées Jules GUESDE
31008 TOULOUSE CEDEX 7
☎ 05 61 33 70 00

PROCÈS-VERBAL DE DÉPÔT DE DOCUMENTS PORTANT INSCRIPTION DE FAUX

COPIE

Toulouse, le 30 Octobre 2013
N° d'enregistrement: 13/00053

Au greffe du Tribunal de Grande Instance de Toulouse, et devant nous Geneviève SERNY, greffier en chef, a comparu ce jour:

Monsieur André LABORIE,
né le 20 mai 1956 à Toulouse
et pour les intérêts de la communauté légale entre Monsieur et Madame LABORIE
au 2 rue de la Forge - 31650 ST Orens de Gameville
A domicile élu de la SCP D'huissier FERRAN, 18 rue tripière - 31000 Toulouse

et remet en double exemplaire un acte d'inscription de faux principal (121 pages) par lequel il argue de faux un acte authentique en date du 5 juin 2013 (page94), effectué par

Maitre Jean-Michel MALBOSC-DAGOT, notaire associé membre de la Société civile professionnelle dénommée "Michel DAGOT, Jean Michel MALBOSC-DAGOT et Olivier MALBOSC-DAGOT, Notaires associés", titulaire d'un office notarial à la résidence de Toulouse, 6 place Wilson

Avec la participation de Maitre Noël CHARRAS, notaire associé à Toulouse, 8 rue Labéda, assistant LE VENDEUR

Pour les parties suivantes:

Le vendeur
Monsieur Laurent Michel Roger TEULE, commercial, demeurant à ST ORENS DE GAMEVILLE (31650), 2 rue de la Forge. Né à Toulouse, le 16 juillet 1981. Célibataire
Assisté de Maitre CHARRAS NOËL
En complicité de Maitre Jean Charles BOURRASSET, avocat portant de fausses informations et comme il est dit dans l'acte

L'acquéreur
Monsieur Guillaume Jean régis REVENU, ingénieur, demeurant à ST ORENS DE GAMEVILLE (31650), 11 rue du Parc. Né à Paris (75018) le 7 décembre 1971. Célibataire

Madame Mathilde Claude Ariette HACOUT, docteur en pharmacie, demeurant à St ORENS DE GAMEVILLE (31650) 11 rue du Parc. Née au Havre (76600) le 15 Août 1970

Nous avons daté et visé ces exemplaires et remis l'un d'eux au déposant.

Le déclarant
[Signature]
André

Le greffier en chef
[Signature]
Geneviève SERNY
SE

Les dispositions des articles 34, 35 et 36 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée s'appliquent : elles garantissent pour les données vous concernant, auprès de la conservation des hypothèques, un droit d'accès et un droit de rectification.

SCP FERRAN
Michel D.E.S. Droit Privé
Marie-Line Ingénieur E.N.S.C.T.
HUISSIERS de JUSTICE
18 rue Tripière
31000 TOULOUSE
(angle 1 rue St Rome)

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE TOULOUSE

- 7 - 11 - 13 -

SIGNIFICATION d'INSCRIPTION de FAUX
ACCUEL

L'an DEUX MIL TREIZE et le *Quatrième Novembre*

A : 1^o Maître **MALBOSC DAGOT** Jean-Michel, Notaire, 6 place Wilson,
31 TOULOUSE

où étant et parlant à : *sa personne*

2^o Maître **CHARRAS** Noël, Notaire, 8 rue Labéda, 31 TOULOUSE

où étant et parlant à : *sa personne*

3^o Monsieur **TEULE** Laurent (né le 16.7.1981 à Toulouse), 51 chemin des
Carmes, 31 TOULOUSE

où étant et parlant à : par acte séparé

4^o Monsieur **REVENU** Guillaume et Madame **HABOUT** Mathilde, 2 rue de la
Forge, 31 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

où étant et parlant à : par acte séparé

5^o Monsieur **VALET** Michel, Procureur de la République, Tribunal de Grande
Instance, 2 allées Jules Guesde, 31 TOULOUSE

où étant et parlant à : par acte séparé

A la requête de Monsieur **LABORIE** André, de nationalité française, né le
20.5.1956 à TOULOUSE et pour les intérêts de la communauté légale entre
Monsieur et Madame **LABORIE** demeurant 2 rue de la Forge, 31 SAINT
ORENS DE GAMEVILLE

Elisant domicile en Notre Etude

Nous, **SCP FERRAN Michel & Marie-Line, HUISSIERS de JUSTICE, 18 rue
Tripière (angle 1 rue Saint Rome) TOULOUSE**

Avons SIGNIFIÉ et laissé copie de :

1^o Procès-verbal de dépôt au Greffe du Tribunal de Grande Instance de
TOULOUSE

n° 13/00053 du 30.10.2013

de documents portant inscription de faux

2^o acte sur 121 pages d'inscription de faux

en écritures publiques contre : acte authentique du 5.6.2013

COUT
Art. 6 52.80
Art. 18 7.27
Art. 16 12.60
TVA 14.24
Taxe 9.15
Art. 20 1.05
97.11

SOUS TOUTES RESERVES
DONT ACTE, duquel nous avons laissé copie comme dessus



SCP FERRAN
Michel D.E.S. Droit Privé
Marie-Line Ingénieur E.N.S.C.T.
HUISSIERS de JUSTICE
18 rue Tripière
31000 TOULOUSE
(angle 1 rue St Rome)

Avis de passage laissé
Copie (A.P.S.J. NCPD)
Adressé le 5.11.2013

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE TOULOUSE

- 7 - 11 - 13 -

SIGNIFICATION d'INSCRIPTION de FAUX
ACCUEIL

L'an DEUX MIL TREIZE et le *Quinze* Novembre

A : 1°) Maître **MALBOSC DAGOT** Jean-Michel, Notaire, 6 place Wilson,
31 TOULOUSE

où étant et parlant à : par acte séparé

2°) Maître **CHARRAS** Noël, Notaire, 8 rue Labéda, 31 TOULOUSE

où étant et parlant à : par acte séparé

3°) Monsieur **TEULE** Laurent (né le 16.7.1981 à Toulouse), 51 chemin des
Carmes, 31 TOULOUSE

où étant et parlant à : *se plume*

4°) Monsieur **REVENU** Guillaume et Madame **HAGOUT** Mathilde, 2 rue de la
Forge, 31 SAINT ORENS DE GAMEVILLE

où étant et parlant à : *Me HAGOUT Mathilde*

5°) Monsieur **VALET** Michel, Procureur de la République, Tribunal de Grande
Instance, 2 allées Jules Guesde, 31 TOULOUSE

où étant et parlant à : par acte séparé

A la requête de Monsieur **LABORIE** André, de nationalité française, né le
20.5.1956 à TOULOUSE et pour les intérêts de la communauté légale entre
Monsieur et Madame **LABORIE** demeurant 2 rue de la Forge, 31 SAINT
ORENS DE GAMEVILLE

Elisant domicile en Notre Etude

Nous, **SCP FERRAN Michel & Marie-Line, HUISSIERS de JUSTICE, 18 rue
Tripière (angle 1 rue Saint Rome) TOULOUSE**

Avons SIGNIFIÉ et laissé copie de :

1°) **Procès-verbal de dépôt** au Greffe du Tribunal de Grande Instance de
TOULOUSE

n° 13/00053 du 30.10.2013

de documents portant inscription de faux

2°) **acte sur 121 pages d'inscription de faux**

en écritures publiques contre : acte authentique du 5.6.2013

COUT
Art. 6 52.80
Art. 18 7.27
Art. 16 12.60
TVA 14.24
Taxe 9.15
Art. 20 1.05
97.11

SOUS TOUTES RESERVES
DONT ACTE, duquel nous avons laissé copie comme dessus



SCP FERRAN
Michel D.E.S. Droit Privé
Marie-Line Ingénieur E.N.S.C.T.
HUISSIERS de JUSTICE
18 rue Tripière
31000 TOULOUSE
(angle 1 rue St Rome)

TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE
DE TOULOUSE

- 7 - 11 - 13 -

ACQUEN
SIGNIFICATION D'INSCRIPTION de FAUX

L'an DEUX MIL TREIZE et le *Cinq Novembre*

A : 1^o Maître **MALBOSC DAGOT** Jean-Michel, Notaire, 6 place Wilson,
31 TOULOUSE
où étant et parlant à : par acte séparé

2^o Maître **CHARRAS** Noël, Notaire, 8 rue Labéda, 31 TOULOUSE
où étant et parlant à : par acte séparé

3^o Monsieur **TEULE** Laurent (né le 16.7.1981 à Toulouse), 51 chemin des
Carmes, 31 TOULOUSE
où étant et parlant à : par acte séparé

4^o Monsieur **REVENU** Guillaume et Madame **HABOUT** Mathilde, 2 rue de la
Forge, 31 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
où étant et parlant à : par acte séparé

5^o Monsieur **VALET** Michel, Procureur de la République, Tribunal de Grande Instance,
2 allées Jules Guesde, 31 TOULOUSE
où étant et parlant à : *M. PELTIER Jean Michel Procureur Adjoint*

A la requête de Monsieur **LABORIE** André, de nationalité française, né le
20.5.1956 à TOULOUSE et pour les intérêts de la communauté légale entre
Monsieur et Madame **LABORIE** demeurant 2 rue de la Forge, 31 SAINT
ORENS DE GAMEVILLE

Elisant domicile en Notre Etude

Nous, **SCP FERRAN** Michel & Marie-Line, **HUISSIERS de JUSTICE**, 18 rue
Tripière (angle 1 rue Saint Rome) TOULOUSE

Avons SIGNIFIE et laissé copie de :

1^o Procès-verbal de dépôt au Greffe du Tribunal de Grande Instance de
TOULOUSE
n° 13/00053 du 30.10.2013
de documents portant inscription de faux

2^o acte sur 121 pages d'inscription de faux
en écritures publiques contre : acte authentique du 5.6.2013

COUT	
Art. 6	52.80
Art. 18	7.27
Art. 16	12.60
TVA	14.24
Taxe	9.15
Art. 20	1.05
	97.11

SOUS TOUTES RESERVES
DONT ACTE, duquel nous avons laissé copie comme dessus

